L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 30 DECEMBRE 1886.

Théâtre de l'Opéra.

Les jolis spectacles se succèdent sans interruption à l'Opéra. Hier matin c'était encore *Mignon*, c'est-à-dire un ouvrage où, dans un cadre infiniment plus restreint sans doute, mais très large encore néanmoins, éclatant la distinction, le sentiment profond, la poésie de l'auteur de la partition d'*Hamlet*. Il est dans ces trois actes bien des pages qui auraient suffi pour conquérir à Ambroise Thomas une grande place dans le monde musicale. Supérieurement traitées au chant et à l'orchestre, elles ont une véritable puissance, et souvent toute l'ampleur du grand-opéra.

A de telles œuvres on ne demande point la date de leur création : en fait d'art surtout, on a l'âge que l'on porte, et *Mignon* demeure avec sa jeunesse, sa fraîcheur des premiers jours.

Un pareil spectacle en matinée ne pouvait manquer l'effet qu'on en attendait ; cette attente a été dépassée.

Avant l'ouverture des portes les deux escaliers de l'entrée rue Bourbon étaient littéralement bloqués par les dames ; à peine les portes avaient-elles glissé sur leurs coulisses que la salle était pleine. Et cela, non pas seulement aux premières places, mais aux divers étages du théâtre.

De l'exécution elle-même nous ne vous dirons rien, car nous n'étions point de la fête. Du reste, à plusieurs reprises nous vous avons entretenus de l'interprétation de *Mignon* par la troupe actuelle ; nous en avons signalé les côtés réussis et les défectuosités, à notre point de vue.

Si nous rappelons la représentation d'hier, c'est afin de constater que le public tient compte de ses efforts à la direction, et qu'il est rare qu'un spectacle du matin, bien choisi, ne produise pas le maximum, ou tout au moins un chiffre de recette y touchant de très près.

L'affiche de ce soir nous paraît être aussi de nature à attirer grand monde ; elle porte la seconde de *Mme Boniface*. A cette date particulièrement, la pièce est bien de saison. *Mme Boniface*, en effet, n'est pas seulement un ouvrage ayant son prix—comme livret et comme musiquette—elle est aussi, et par dessus tout, amusante d'un bout à l'autre.

Si le public en général y trouve son compte, elle a également beaucoup de saveur pour les enfants. On peut la leur offrir en prélude aux étrennes ; ils la goûteront comme une excellente friandise.

Nous savons bien que, d'ordinaire, on ne conduit guère les bambins aux représentations du soir ; pourtant à la veille du Jour de l'An, on peut, on doit lever l'interdiction. Une semaine on deux de spectacles dans l'année, ce n'est vraiment pas trop ; les hygiénistes même les plus sévères ne peuvent y trouver rien de nuisible.

Et puis, ils jugent parfois avec beaucoup de tact, ces mioches ; ils viennent au théâtre sans parti pris ceux-là ; quand ils trouvent la pièce bonne, du diable ! si toute notre rhétorique les empêcherait d'en témoigner. Leur rire se précoupe fort peu de ce que vous en pouvez penser ; il s'élance en fusées, en plein éclat.

Suivez les dans leurs manifestations vous reconnaîtrez que très fréquemment leurs applaudissements ne font pas fausse route ; et nous savons nombre d'artistes très heureux de ces bravos franchement et vigoureusement donnés par ces mignonnes mains.

Pour la Matinée du Premier de l'An on annonce *La Traviata*, œuvre décidément pleine de poésie aussi ; où le talent de Verdi, amoureux, d'ordinaire, des colorations vives, vigoureuses, jusqu'à l'extrême parfois, s'est attaché aux teintes douces et y a souvent excellé.

A *La Traviata* sera ajouté, pour l'occasion, le divertissement du quatrième acte de *Carmen* : plein d'entrain, qui vaut un vif succès d'abord à Mlle Muller, à M. Vanara, et aussi au corps de ballet. Divertissement joliment réglé, où l'on remarquera un déploiement de costumes très variés, tous fort élégants.

Cette Matinée ne serait pas complète si on n'y intercalait pas l'intermède des joujoux : il n'a pas été oublié. Il y en aura bonne provision ; chaque enfant s'en ira avec le sien.

Enfin, pour bien commencer l'année et contenter tout le monde, un Souvenir sera offert à chaque dame assistant à cette représentation de gala.

GRAND OPERA HOUSE.—Les enfants aiment surtout les spectacles qui frappent leurs yeux ; ils en trouveront un, et complet, dans la pièce qui se joue actuellement, au Grand Opera House : *Lights O'London*. Le matériel dont on se sert pour ces six actes de Geo. R. Sim, n'est pas seulement considérable, il est luxueux aussi. Jolies toiles, transformations subites, trucs nouveaux, effets de lumière et de machinerie, rien n'y manque.

Cette mise en scène, ajoutée à l'intérêt du mélodrame, a valu partout aux *Lights O'London* un succès immédiat et continu. L'ouvrage, renouvelé comme il l'est, est à cette heure en pleine vogue au Grand Opera House.

Deux représentations en seront données aujourd'hui : à midi et le soir.

Six actes, avons-nous dit, mais nous ne saurions préciser le nombre des tableaux ; à coup sur il n'y en a pas moins de douze ou quatorze, et se succèdant avec une remarquable rapidité, qui en double l'effet. Un véritable kaléidoscope dans de vastes proportions.

THÉATRE ST-CHARLES.—*Cricket on the Hearth*, ou *Dot*, si vous préférez ce titre plus connu, occupe toujours l'affiche. Nous espérons que cette occupation durera quelque temps encore. C'est là un ouvrage éminemment scénique ; un drame d'autant plus poignant qu'il est pris dans la nature même, qu'il parle au cœur et le touche sûrement. Certaines scènes en sont empreintes d'une extrême sensibilité, et comme la plupart de celles-là sont confiées à M. Charles Wheatleigh (Caleb Plummer), elles sont rendues de la façon la plus émouvante.

Mais quel que soit le mérite de M. Wheatleigh, il ne suffirait pas à la tâche si son entourage ne le secondait pas. Or, tel n'est point le cas. L'éloge du Star Dramatic Company n'est plus à écrire et nulle part son mérite ne s'affirme mieux que dans cette histoire touchante de Dot, de Berthe et du bon vieux fabricant de jouets : Caleb Plummer.

Tout est une pièce qu'on peut qu'il faut voir plusieurs fois : voyez les Occasions qu'elle tient jusqu'à [illegible] dont la première [illegible]

THÉATRE FRANCAIS.—Mlle Louise Beaudejet M. P. E. Bandamin sont en passe, comme on dit en langage de tapis vert. Toute énorme chaque soir et toujours un succès accentué.

Hamlet, *Le marchand de Venise*, *Richelieu*, voilà les trois ouvrages où viennent de se faire chaleureusement applaudir ces deux artistes.

Ce soir ils paraîtront dans *Roméo et Juliette*, qui certainement n'interrompra point cette série de succès.

Nous venons de lire une lettre de M. Bandmann, belle bien écrite, bien pensée, où il prend à partie ceux qui le raillent et voudraient diminuer la valeur qu'il a, sous le prétexte qu'il joue sur un théâtre où l'on est admis pour la somme de dix cents.

M. Bandmann s'élève justement contre cette manière d'appréciation ; il ajoute qu'il est fier de paraître sur une scène de ce genre ; il pense, et avec raison, qu'il sert la cause de l'Art, qu'il le vulgarise, en facilitant ainsi aux masses la fréquentation d'un théâtre où répertoire et interprètes sont sérieux.

Logique et digne.

La Branche 278 des "*Catholic Knights of America*" installera, lundi prochain, 3 janvier, les officiers qu'elle vient de choisir pour composer son bureau.

Les cérémonies commenceront à sept heures et demie du soir, à la Salle St-Alphonse, rue St-Andrew, entre les rues Magazine et Constance.

Nos remerciements à M. James David Coleman, président du comité d'installation, pour l'invitation adressée à l'ABEILLE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le drame *East Lynne* (*Miss Multon*), un grand succès pour Mlle Louise Rial, disparaît aujourd'hui de l'affiche. La jeune artiste reprend, ce soir, *Lorenzaccio*, l'une de ses créations les plus citées. Cette semaine est la seconde, et la dernière nous la craignons, de l'engagement de Mlle Rial qui, dès le premier soir, a su se faire apprécier par le public. Depuis lors sa vogue n'a fait que croître ; la foule, en restant fidèle à ses représentations, prouve que l'artiste compte désormais parmi les favorites de notre parterre et qu'une prolongation de son engagement serait fort populaire.

Dans *Love and Reason* paraît aussi M. Marion, auteur de la pièce et dont le jeu intelligent, bien détaillé, contribue largement à la réussite de celle-ci.

BAL.—Le Louisiana Steam Fire Co. No. 10 annonce pour demain un grand bal paré et masqué, qui aura lieu à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, sous la direction du comité suivant : MM. Chas. S. Aron, président ; John Journée, ex-officio ; H. G. Federew, L. Josephson, L. R. Thézard, C. Dupas, H. H. Blouoyer, Max T. Miller, H. Volgringer, A. Sambola, H. L. Frantz.

Prix du billet, $1.

BATAILLE DE PARIS.—Puisque l'heure est aux plaisirs, indiquons en un à nos lecteurs : celui d'une visite au Panorama de la Dernière Bataille de Paris, ouvert tous les jours, de huit heures et demie du matin à cinq heures de l'après-midi.

NOUVELLES MILITAIRES DE FRANCE.—Seront lancés, d'ici un an :

Dans divers ports : cinquante et un torpilleurs portant les Nos 75 à 125 inclus ;

A Cherbourg : l'aviso la *Drôme* ;

A Brest : les cuirassés d'escadre l'*Amiral Baudin* et le *Bouvet*, le croiseur le *Sfax* ; les croisettes à voiles le *Sylphe* et le *Bayonnais*, et le transport le *Pacifique* ;

A Lorient : les avisos le *Fulton* le *Joufroy* et la *Kanec* ;

A Rochefort : le croiseur torpilleur l'*Epervier*, la cannonnière la *Mitraille*, l'aviso la *Durance* et la frégate à voiles la *Melpomène* ;

A Toulon : le cuirassé d'escadre le *Caiman*, les croiseurs-torpilleurs le *Pluvier* et le *Vautour*, et l'aviso le *Topin* ;

Plus, par l'industrie privée, le torpilleur de haute mer l'*Ouragan*.

Soit, en tout, soixante et dix bâtiments.

Le général Boulanger a, définitivement, arrêté l'organisation nouvelle des places fortes.

Chaque place disposera désormais d'un état-major complet, dont l'importance variera d'après le nombre des troupes de garnison.

Les gouverneurs ayant le grade d'officier général réuniront le commandement du territoire d'une ou de deux subdivisions à leurs fonctions spéciales.

Les grandes places de Toul et de Verdun auront pour gouverneurs des généraux de division secondés chacun par un général de brigade, commandant les troupes. Les généraux de brigade commandant le génie de plusieurs régions de corps d'armée vont être employés à des commandements de places fortes qui sont, comme Reims et Briançon, d'une importance considérable.

L'organisation nouvelle sera mise en vigueur le 1er janvier.

Ordre a été envoyé à quelques brigades d'artillerie de commencer des expériences avec deux engins nouveaux d'une importance considérable. Il s'agit d'un obus présenté par une usine, qui surpasse la mélinite par sa puissance d'explosion, et d'une mitrailleuse qui pèse 12 kilog. 600 grammes, et qui tire automatiquement 600 balles.

Le prix extraordinaire de 6,000 francs créé au ministère de la marine, pour récompenser les progrès destinés à accroître l'efficacité des forces navales de la France, a été décerné, par l'Académie des sciences, aux beaux travaux des officiers français, G. Fleuriais et de Bernardières.

CRISE EN ECOSSE.—L'exemple des Irlandais gagne les Ecossais. Jeudi, un grand nombre de petits fermiers d'Ecosse ont tenu, à Exeter Hall, un meeting dans lequel ils ont résolu de ne pas payer un sou de leurs fermages jusqu'à ce que les propriétaires aient accordé la réduction qu'ils leur demandent.

Une véritable guerre agraire se prépare dans la Grande-Bretagne.

SUISSE.—L'Assemblée fédérale a élu M. Droz, de Neuchâtel, radical, Président de la Confédération pour 1887, par 141 suffrages sur 159.

M. Hertenstein (de Zurich,) libéral, a été élu Vice-Président par 88 voix contre M. Hammer (de Soleure,) conservateur, qui en a obtenu 66.

M. Kopp a été élu président du tribunal fédéral. Les autres membres du tribunal ont été réélus en bloc.

On écrit, de Berne, le 11 décembre :

"Le Conseil national a ratifié, aujourd'hui, la convention conclue avec la France, au sujet des modifications apportées au traité de commerce avec la Suisse, en ce qui concerne les droits d'entrée sur les vins, alcools, boissons, spiritueux, acide acétique et parfumerie.

"Cette convention avait donné lieu à des négociations conduites à Paris entre le ministre du commerce et M. Lardy, ministre de la Confédération suisse. La convention a été ratifiée sans discussion."

Le congrès des ingénieurs suisses, réuni à Lausanne, vient de se décider à l'unanimité en faveur du percement du Simplon. Le tunnel aura un peu plus de seize kilomètres de long (16,070 mètres) et coûtera 62 millions de francs. La période de construction durera sept ans.

DANEMARK.—Le Danemark entre aussi dans la voie des armements.

L'armée va être augmentée de 12,000 hommes, chiffre qui représente le quart de l'effectif actuel. La flotte va être augmentée en même temps, et le matériel transformé. Le gouvernement danois va commander, en France probablement, neuf navires cuirassés et vingt-huit torpilleurs.

D'après les calculs officiels, ces armements coûteront 80 millions. Et on sera obligé de demander 20 millions de plus aux Chambres pour les fortifications de Copenhague.

NOUVELLES MODES MASCULINES A PARIS.—Un de nos abonnés—dit le *Figaro*—nous pose ces deux questions au sujet de l'habit noir : 1. les revers doivent-ils être "à châle" ; 2. les basques tendent-elles à se raccourcir ou peu comme pour les redingotes ?

Réponse : 1. les revers à châle ne sont pas adoptés par la mode nouvelle ; on porte de préférence le col avec deux pointes cranè à chaque extrémité et les crans ; 2. les basques n'ont pas changé comme longueur.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, ajoutons que le gilet en piqué blanc avec l'habit est toujours en faveur, mais pour les bals seulement.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Lettres.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toléda.
4 Coin des rues Toléda et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toléda
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Celiat.
10 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoula.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Sept.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Restaurant.
41 Coin des rues Broadway et Lowe.
42 Coin des rues St-Charles et Leville.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

La politique extérieure de la France.

Nous lisons, dans le *Journal du Hâvre* du 11 décembre :

Il paraît que M. de Freycinet n'avait pas trop mal engagé notre politique extérieure, en ce qui concerne l'Egypte, puisqu'elle continue, malgré notre crise intérieure, à évoluer dans le sens et vers le but qu'avait eu en vue l'ex-président du conseil.

Le gouvernement anglais est, actuellement, saisi de deux notes, de la France et de la Turquie, concernant l'évacuation de la vallée du Nil, sans compter les communications relatives au canal de Suez.

La Porte, notamment, a déclaré, avec une netteté et une fermeté remarquables, "qu'il était nécessaire de fixer un terme à l'occupation anglaise."

Bon gré, mal gré, il faudra bien que le Foreign-Office finisse par indiquer une date, au lieu de faire dépendre sa retraite des circonstances, éléments toujours si faciles à modifier, à transformer, au caprice des intérêts en cause.

Lord Iddesleigh a répondu qu'il prendrait la note en considération ; une autre dépêche porte que le cabinet anglais enverra sa réponse vers le 20 décembre.

"81 M. Charles Floquet devient président du conseil des ministres de la République française, je serai le premier à lui rendre visite," a dit M. de Morenheim à ceux qui déclaraient impossible l'avénement de M. Floquet, à cause de son ancienne manifestation de sympathie en faveur de la Pologne.

Cette déclaration clôt le débat engagé sur cette question et le clôt, comme on pouvait raisonnablement s'y attendre, étant donné que le nombre des anciens combattants de l'insurrection de 1863 et de 1864 sont devenus, par la suite du temps, les plus brillants fonctionnaires et les meilleurs serviteurs du gouvernement russe.

Il suffit d'ailleurs de la presse russe pour s'apercevoir que la perspective d'un ministère Floquet n'a pas causé en Russie l'impression fâcheuse sur laquelle spéculaient déjà des Français, mauvais patriotes, et qu'ils auraient même voulu aggraver.

Nous avons donné, hier, un extrait concluant de la *Novoié Vremia*.

Les Allemands, de leur côté, ne se sont pas emballés sur cette prétendue chance d'une rupture entre la Russie et la France, leur permettant d'écraser celle-ci.

Ces jours derniers, un ancien député wurtembergeois, faisant allusion, dans une réunion électorale, à l'alliance éventuelle entre la France et la Russie, disait que la Russie pouvait mettre sur pied une armée de 2,600,000 hommes.

Sur quoi la *Franfurter Beobachter* conclut :

"Nous avons souvent répété ce que vient d'exposer M. Gaupp, et nous en avons tiré la conclusion que la sécurité de l'Allemagne ne dépend pas d'un ou de deux corps d'armée de plus.

"81 la Russie disposo réellement d'une armée de 2,000,000 d'hommes, si la France peut mettre en campagne une armée de 1,280,000 hommes, et si l'Allemagne, "en présence de la lutte menaçante, est livrée à ses propres ressources,—alors il faudra faire des merveilles, comme les héros de Marathon,—ou bien—bon soir ! (*Gute Nacht!*)"

"Prenez garde, ajoute le *Beobachter*, de ne pas voir revenir au 1792 : *Vestigia terrent !*"

Donc, c'est la paix, non pas parce que le parti militaire allemand voudrait faire peur et l'imposer, mais uniquement parce que l'Allemagne ne la troublera pas, tant que pourra durer la prédominance des intérêts communs aux trois gouvernements de Paris, Berlin et Saint-Pétersbourg.

PORTUGAL.—La Société de géographie a tenu, le 14 décembre, une séance solennelle.

Le roi a remis à M. Sarpa Pinto les médailles qui lui ont été conférées par la Société de géographie et par l'Association commerciale.

M. Serpa Pinto est l'ensaigne de vaisseau. Cardoso aut raconté leur dernier voyage dans l'Afrique orientale.

M. Serpa Pinto a blâmé les missionnaires anglais de Blantyre, et il a montré à la réunion les menottes achetées par ces missionnaires es destinées aux nègres, et qui ont été saisies à la douane de Quilimané au moment de leur introduction en Afrique.

La famille royale, le corps diplomatique et une foule considérable assistaient à la séance.

Les élections municipales et provinciales, en Portugal, ont donné une très forte majorité au ministère.

Tout porte à croire, qu'au commencement de l'année prochaine le gouvernement portugais dissoudra les Cortès pour procéder à de nouvelles élections générales.

ALLEMAGNE.—La *Correspondance politique* assure que le gouvernement allemand a fait faire à St-Pétersbourg des représentations au sujet du langage agressif d'une partie de la presse russe à l'égard des Allemands. Le comte Tolstoï aurait répondu à cette communication en faisant observer à l'ambassadeur allemand, M. de Schweinitz, que la presse allemande ne se montrait pas moins agressive à l'égard de la Russie, et qu'en cet état, il lui était impossible de donner suite à ses observations.

La Prusse a fait distribuer aux sous-officiers de tous ses régiments, un manuel qu'ils devront apprendre par cœur, et qui contient, rédigées en langues françaises et russes toutes les phrases dont ils pourraient avoir besoin dans l'éventualité d'une campagne. Il est recommandé aux officiers de hâter de faire apprendre ces manuels.

Le ministre de la guerre a annoncé aujourd'hui dans la séance de la commission de la loi militaire que, en outre des 15,000 recrues supplémentaires qui seront appelées au service militaire le 1er avril, 20,000 soldats congédiés à l'automne dernier et mis à la disposition seront appelés sous les drapeaux.

Dans toutes les grandes gares de la Bavière on fait des préparatifs d'éclairage pour le cas où il faudrait organiser des trains pour le transport de troupes pendant la nuit. A Munich et à Augsbourg on travaille à de nouveaux appareils d'éclairage.

ITALIE.—Les funérailles de M. Mingheti ont été très imposantes.

Le roi était représenté par le duc d'Aosta, qui tenait un des cordons du poêle ; les autres cordons étaient tenus par l'ambassadeur d'Allemagne comme doyen du corps diplomatique, par les présidents du Sénat et de la Chambre, par M. de Robilant, etc.

Toute la garnison était sous les armes. Le clergé séculier et régulier précédait le char funèbre attelé de six chevaux.

Sur tout le parcours, la foule était immense ; les fenêtres avaient des draps aux bernes et beaucoup de boutiques étaient fermées.

Les chevaliers de l'Annonciade, les ministres, la maison du roi et de la reine, tous les sénateurs et députés, ainsi que le grande corps de l'Etat et les corps savants, toutes les autorités locales, suivaient le char funèbre.

L'absoute a été donnée à l'église Sainte-Marie-des-Anges.

Le cercueil a été ensuite transporté à la gare voisine, en attendant son départ pour Bologne.

Les journaux italiens annoncent que le pape déclare la guerre,—*Il Papa dichiara la guerra*. A la suite d'un sermon prêché au Vatican par le père Francesco da Loreto, le Souverain-Pontife aurait adressé à l'auditoire, uniquement composé de dignitaires de l'Eglise, une allocution dans laquelle il s'est vivement lamenté des dernières dénonstrations anti-cléricales autorisées par le gouvernement italien. Sa Sainteté aurait terminé en disant que les catholiques devaient serrer les rangs et par tous les moyens possibles combattre la doctrine de *Roma intangible*, c'est-à-dire de la domination purement spirituelle de la papauté.

La Chambre des députés italienne a voté le budget des affaires étrangères par 219 voix contre 34.

La cour de cassation de Rome vient de rendre un arrêt dans le procès intenté par les héritiers du Pape Pie IX à l'Etat italien ; ceux-ci réclamaient une partie des trois années de la subvention de garantie accordée au Saint-Siège. La cour a rejeté la demande des héritiers de Pie IX : son arrêt est basé sur le fait que la subvention n'était pas accordée au Pape comme individu, mais bien comme chef de l'Eglise.

Deux jours avant le réveillon :

Calino qui a d'habitude fort bon appétit, se montrait très distrait pendant le dîner.

Quelqu'un lui demanda le motif de cette rêverie.

—Je vais vous dire, je me réserve pour le veille de demain !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1886.—Indications—Pour la Louisiane : pluie ; vents du sud-est, un peu plus chaud.

Température du 29 décembre 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien. No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	50	10
Midi	63	17½
3 P. M.	64	17¾
6 P. M.	60	15½

Nlle-Orléans, 29 décembre 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	58	Nashville, Tenn.	33
Augusta, Ga.	62	Pittsburg, Pa.	19
Savannah, Ga.	58	Cairo, Ill.	24
Mobile, Ala.	64	Davenport, Iowa	11
Montgomery, Ala.	56	Dubuque, Iowa	0
Vicksburg, Miss.	45	Keokuk, Iowa	12
Galveston, Tex.	57	La Crosse, Wis.	10
Indianola, Tex.	—	St-Louis Mo.	15
Shreveport, La.	54	St-Paul, Minn.	7
Corsicana, Tex.	—	Leavenworth, Kan.	19
Chattanooga, Tenn.	40	Omaha, Neb.	11
Cincinnati, O.	25	Yankton, D. T.	8
Louisville, Ky.	25	Key West, Fla.	76
Memphis, Tenn.	30	Mile Orléans, La.	64

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Félix Dessalles à Mlle Odile Gaillardet.
Filippo Triolo à Mlle Rosa Guiparo.
Edward Amodio à Mlle Emily Walker.
Louis Smith à Mlle Cottnie McCan.
Louis Redding à Mlle Delphina Brock.

Naissances.

Mme William Hanemann, une fille.
Mme Charles E. Dalidstrom, une fille.
Mme Henry M. Schnell, un garçon.
Mme Henry Kibler, une fille.
Mme Rameau d'Oreay, une fille.
Mme Henry J. Brun, un garçon.

Décès.

Maria Robinson, 70 ans, Faith House, coin Robert et Soniat.
Mme Veuve Ann N. Cook, 78 ans, rue Valmont près Pitt.
Chas Trepagnier, 58 ans, rue Madison près Troisième.
Mme Guillaume Mailhes, 55 ans, 140 Nord Roman.
Lilly Smoot, 10 ans, rue Magnolia près Félicité.
Mme Veuve Lizie Ehlicher, 45 ans, 61 rue Galennie.
Lucy Johnson, 17 ans, rue Alix, Alger.
Bertha Mayer, 14 jours, 32 rue Magazine.
John H. F. Fabert, 26 ans, 237 rue St-Louis
George Prieto, 4 jours, 38 rue Independance.
Nicholas Lilla, 8 mois, coin Morales et Bagatelle.
Mary Jordan, 43 ans, 36 rue Nord Villere.
Mme Mary L. Hagan, 32 ans, 151 rue Gravier
William Hector 40 ans, 292 rue Poydras.
Mary Ann Johnson, 35 ans, coin Washington et Melpomène.
Eliza Robinson, 66 ans, rue Rochebleau entre Onzaga et Labadie.

Incendie.—Hier, à minuit 30, le No. 352 de la rue Ste-Anne a été complètement détruit par le feu. Cette maison, qui appartient à M. Wm Miller, était occupée par M. Geo. Emory. Elle était évaluée à $1000.

Le mobilier de M. Emory était assuré $300 à la Compagnie Pelican.

L'épicerie située au coin des rues Ste-Anne et Prieur a essuyé quelques dégâts couverts par une assurance de $1200 à la Merchant's Ins. Co.

Retrouvés.—Les officiers Judice et Kenney ont retrouvé chez M. Vertaque, marchand de seconde main rue Ste. Anne près Royale, les outils volés le 21 dans une maison en réparation rue Galvez entre St. Pierre et la promenade Carondelet.

Le Signalement de l'individu qui a vendu ces outils a été donné aux agents qui ne peuvent tarder à l'arrêter.

Autre vol.—Le jour de Noël, entre 7 et 8 heures du soir, alors que Lon Fardon était absente, des voleurs ont pénétré chez elle, rue Gasquet, No 55, en escaladant la clôture et ont emporté un pardessus d'enfant, deux vêtements complets, une pendule, deux vêtements en calicot, une cassette à ouvrage contenant dé, ciseaux, etc., deux nappes et enfin un revolver.

Vol de Sucre.—Les nommés Wm Wright et Edward McClelland ont été incarcérés au poste de la Station du Port pour avoir ouvert un baril de sucre sur la levée au pied de la rue Lafayette, et en avoir volé 80 livres.

Procès en dommages.—Mme Rosalie D'Amore intente devant la Cour de District des Etats-Unis, à la Louisiana Electric Light & Power Company, un procès en $20,000 de dommages.

La demanderesse déclare que le 29 décembre 1885, son mari a été tué par un courant électrique s'échappant d'un poteau situé au coin des rues Chartres et St. Louis. Cet accident est dû paraît-il uniquement à la négligence de la compagnie.

Rixe.—Hier à 7 heures 30 du soir, deux nègres nommés Louis Reason et Silas Smith se sont battus au coin des rues Griennie et Tchoupitoulas. Le dernier a reçu un coup de couteau dans la joue gauche, et le premier a été arrêté. Le blessé a été transporté à l'hôpital où les médecins ont déclaré ses blessures dangereuses.

Permis de bâtir.—Des permis de bâtir ont été délivrés à :

H. A. Woods, maison cottage, rue Delaronde, près Peter, $750.

Chas. W. Macker, maison en bois à deux étages, rue St Charles, près Constantinople, S. D. Stafford, constructeur, $4000.

Mrs. E. Schomaker, maison cottage double, avenue Napoléon, près Jersey, $100.

Jambe cassée.—Hier, à 1 heure 15 de l'après-midi, un nommé Joe Fordyce, habitant au coin des rues Quatrième et Fulton, travaillait à bord de la barque Montréal, au pied de la rue Clouet, lorsque deux *cordes serrées* sont tombés sur lui et lui ont cassé la jambe droite.

Il a été transporté à l'hôpital.

Incendie.—Hier à 3 heures 45 du soir, le feu a été mis dans l'arrière boutique de la pâtisserie de Mme R. Brunies, rue Tchoupitoulas No 723 par une casserole remplie de graisse qui s'est enflammée. $200 de dommage au bâtiment et $300 à l'immeuble, le stock et le mobilier sont assurés $3100 à la Compagnie Hope. L'alarme a été donnée à la boîte 16c.

Paragraphes.—L'officier Cook est mort mardi soir, à l'hôpital, à 8 h. 45. Ses funérailles ont eu lieu hier à 2 h. 30 de l'après-midi.

Vol.—Dans la nuit de dimanche, des individus qui sont moutés à bord du longre "Ida Shenck", amarré entre la rue des Urselines et la rue St Philippe, ont volé 175 estrouilles, évaluées $10, et une bâche neuve, évaluée $18.

—James B. McConnell qui était depuis Lundi devant la cour, pour détournement et vol, comparaîtra de nouveau prochainement, les jurés n'ayant pu parvenir à s'entendre et le jury ayant été déchargé.

Le 15 décembre, jour anniversaire de la rentrée des cendres de l'empereur Napoléon Ier à Paris, un service religieux a été célébré, à l'église Saint Louis des Invalides, pour le repos de l'âme du grand homme de guerre. Quelques anciens décorés de la médaille de Sainte-Hélène assistaient à cette cérémonie.

Athénée louisianais.

Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, e. qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur la *recto et la tigne* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale.

On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes :

LA VAPEUR EN AMERIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE E de District pour la paroisse d'Orléans—H. Grobel & Cie vs leurs créanciers—No 19 629.—Ordre de Cour—Que la dite pétition soit enregistrée et qu'une assemblée des créanciers de H. Grobel & Cie soit appelée devant Anatole Ker, notaire public, LUNDI, 17 janvier 1887, à 11 heure A. M., dans le but de considérer et de voter sur leur application pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens de dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1886.

[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

15 déc—3 f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Victor Béro vs. ses créanciers—No 19 669. Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Victor Béro soit convoquée et tenue par devant George C. Prést, notaire en cette ville, le lundi, 24me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et tenir une détermination sur l'application du dit pétionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Harry L. Edwards, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1886.

[Signé] A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24déc—3f en 30 jrs

Succession de Henry Lorch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19 679.—Division B.—Attendu que Mme veuve Henry Lorch a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Lorch, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MOGERHAN, Greffier.

23déc—22 24 31

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

M de Brazza.

Paris, 29 déc.—Il a été décidé, qu'il sera permis à M. de Brazza de retourner au Congo Français ; une fois là, de plus, comme il le jugera convenable, de la concession faite par la Chambre des Députés.

La Banque de France.

Paris, 29 déc.—La Banque de France a déclaré un dividende semi-annuel de 70 francs par action. En juin dernier, il a été de 100 francs.]

M. Clémenceau.

Vienne, 29 décembre—M. Clémenceau, l'homme d'Etat français, qui vide Vienne pour assister au mariage de son frère, a été interrogé sur la probabilité d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Il fit entre autres choses il a dit :

"Il ne peut pas y avoir de guerre après celles-ci, à moins que l'Allemagne ne fasse la première attaque ; parce que tout Français raisonnable que la France ne fasse aucune provocation. Même si la guerre éclatait entre la Russie et l'Allemagne, la France resterait passive.

"Il faudrait certainement une forte provocation pour entraîner cette dernière puissance dans une désastreuse guerre. Bien entendu la France refusera de désarmer.

"Il faut admettre que la France a jugé digné ses sympathies à la Russie, mais elle n'a eu pour but en cela que d'effrayer l'Allemagne."

Bonds français.

Paris, 29 décembre—Le trois pour cent est coté à 82 francs 27 1/2 centimes.

Lord Hartington.

Londres, 29 déc.—Lord Hartington est parti hier de Monte Carlo, et arrivera ce soir à Londres.

Rumeur.

Londres, 29 déc. — Le bruit circule que Rosslouis, le commandant abyssinien, qui a entrepris de secourir Kassala, a *défaite* par les